

BTS Gestion de la PME

FORMATION EN ALTERNANCE

NIVEAU V - BAC +2

DURÉE : 2 ANS - 1 350 h.



RNCP 38363 | MIN. ENSEIGNEMENT SUP & RECHERCHE | Echéance enregistrement : 31/12/2027



RYTHME

Formation dispensée en alternance, en présentiel sur une durée hebdomadaire basée sur 35h.

2 jours à l'ISCB / 3 jours en entreprise

PROGRAMME

- Culture générale et expression
- Anglais
- Culture juridique, économique et managériale
- Communication et relation client – fournisseurs
- Communication et relation client
- Gestion du personnel (RH)
- Fonctionnement et développement de la PME

OBJECTIFS

- Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs
- Participer à la gestion des risques
- Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines
- Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME



MÉTHODES & ÉVALUATIONS

- Cours magistraux, exposés, mises en situation
- Travaux pratiques et ateliers
- Groupes complets et demi-groupes
- Suivi individualisé de la Relation Centre / Entreprise
- Évaluations semestrielles écrites et orales, examens blancs, examen final

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un bac ou d'un diplôme niveau 4
- Contrat d'apprentissage : avoir entre 17 ans et 29 ans
- Contrat de professionnalisation : être demandeur d'emploi, pas de limite d'âge

DÉBOUCHÉS

Exemples de métiers : Assistant(e) de direction, assistant(e) de gestion en PME, assistant(e) administratif du personnel, assistant(e) de manager...

Exemples de poursuites d'étude : Licence Professionnelle de la gestion, du management des organisations, de la comptabilité, des ressources humaines... École de commerce et de gestion...

MODALITÉS & INSCRIPTIONS

- Rentrée en septembre
- Préinscription sur [Parcoursup](https://parcoursup.fr) ou sur le site de l'ISCB : iscb.fr/preinscription
- Inscription sur dossier et entretien de janvier à août.
- Délai pour signer un contrat d'alternance à partir du début de la formation : 3 mois (un accompagnement pour la recherche d'entreprise est proposé)

TARIFS

- Formation en alternance sans frais pour l'alternant et 0 reste à charge pour l'entreprise.
- Dispositif apprentissage :** Tarification selon le niveau de prise en charge dans le référentiel publié par [France Compétences](https://francecompetences.fr).
- Dispositif contrat de professionnalisation ou Pro-A :** Tarification selon le niveau de prise en charge de l'OPCO concerné.

Préparez-vous aux métiers de

LA GESTION DE PME

Détails sur iscb.fr/GPME

Pour toute question relative aux difficultés particulières nécessitant un accompagnement, contactez "referent.handicap@iscb.fr"

58 rue Georges Delpérier, 37000 Tours
02 47 76 40 80 • iscb@iscb.fr • iscb.fr

